

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5299**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce spécialité Management et gestion de rayon

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Paris I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel gère et anime un rayon dans une grande surface. Il sélectionne et motive son équipe.
Il optimise les approvisionnements, la mise en rayon, la vente et suit les performances du rayon.
Il analyse et évalue les possibilités du marché.
Il peut avoir la responsabilité complète d'un point de vente.
Il peut évoluer vers les achats, le marketing, les ressources humaines, le contrôle de gestion ou la finance, en France ou à l'étranger.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans un point de vente grande surface.
Il peut prétendre à l'emploi de manager de rayon, et par la suite évoluer vers les emplois de chef de secteur, directeur de magasin, directeur régional, acheteur, chef de département, responsable merchandising, commercial...

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1502 : Management/gestion de rayon produits alimentaires

D1503 : Management/gestion de rayon produits non alimentaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- U.E. n°0 : Mise ç niveau (pédagogie différenciée)
- U.E. n°1 : Fonction Gestion
- U.E. n°2 : Fonction Commerce
- U.E. n°3 : Fonction Management
- U.E. n°4 : Projet tutoré
- U.E. n°5 : Stage

Validité des composantes acquises : 99 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11/07/2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

L'enquête réalisée en octobre 2006, sur l'intégration des étudiants fraîchement sortis de la licence au 30 septembre donne les résultats suivants : - 82% des étudiants ont un emploi un mois après leur fin d'étude

- 8% sont en poursuite d'étude

- 100% des étudiants employés ont signé un CDI.

Pour les diplômés en emploi, voici des précisions sur les emplois occupés:

- secteur professionnel : la quasi-totalité des étudiants restent dans la grande distribution. Seule une minorité d'étudiants se dirigent vers des carrières de commerciaux, dans la banque, dans la pharmacie ou dans d'autres secteurs.

- taille de l'entreprise : 92% travaillent dans des entreprises de plus de 500 salariés, 8% travaillent dans des entreprises de 50 à 500 salariés.

- fonction occupée et catégorie professionnelle : attaché commercial : 8%, stagiaire chef de rayon : 84%, responsable de magasin : 8%

- durée moyenne de recherche d'emploi : 10 jours (la plupart des étudiants embauchés en 2005-2006 ont trouvé tout de suite un emploi, soit dans leur entreprise d'apprentissage, soit dans une entreprise concurrente (toujours dans le secteur de la grande distribution).

- très peu d'étudiants poursuivent leurs études. Les meilleurs s'inscrivent en master 1 de Management, les autres s'inscrivent dans des écoles privées qui ont développé des diplômes reconnus par l'état de niveau bac +4 et +5 en alternance, souvent dans la distribution et le commerce.

Autres sources d'information :

<http://www.iae-paris.com>

<http://www.distech.asso.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**